

Note des États-Unis à l'Union soviétique concernant la construction du mur de Berlin (17 août 1961)

Légende: Le 17 août 1961, l'ambassade des États-Unis en Allemagne de l'Ouest exprime aux autorités soviétiques son indignation au sujet de la fermeture, dans la nuit du 12 au 13 août 1961, des frontières entre Berlin-Est et Berlin-Ouest par les autorités Est-allemandes.

Source: Berlin 1961, Document publié par le Département d'Etat 25 août 1961. Paris: Ambassade des États-Unis, 28.08.1961. 42 p. p. 32-33.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_des_etats_unis_a_l_union_sovietique_concernant_la_construction_du_mur_de_berlin_17_aout_1961-fr-54e33282-a361-4b3c-bb2f-fe1578f776ec.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

Note des États-Unis au gouvernement soviétique protestant contre la fermeture de la frontière du secteur soviétique de Berlin (17 août 1961)

L'ambassade des États-Unis présente ses compliments au ministre des Affaires étrangères et, sur instruction de son gouvernement, a l'honneur de signaler ce qui suit à l'attention la plus sérieuse du gouvernement de l'U.R.S.S.:

Le 13 août, les autorités est-allemandes ont mis en vigueur plusieurs mesures réglementant la circulation à la frontière entre les secteurs occidentaux et la zone soviétique de la ville de Berlin. Ces mesures ont pour effet de limiter, à un degré approchant de l'interdiction totale, le passage du secteur soviétique aux secteurs occidentaux de la ville. Ces mesures ont été accompagnées de la fermeture de la frontière du secteur par un déploiement important de forces de police et par l'arrivée à Berlin de détachements militaires envoyés à cet effet.

Tout cela constitue une violation flagrante et particulièrement sérieuse du statut quadripartite de Berlin. La liberté de mouvement, en ce qui concerne Berlin, a été réaffirmée par l'accord quadripartite conclu à New York le 4 mai 1949 et par la décision prise le 20 juin 1949 à Paris par le Conseil des ministres des Affaires étrangères des Quatre Puissances. Le gouvernement des États-Unis n'a jamais accepté que des limitations puissent être imposées à la liberté de mouvement à l'intérieur de Berlin. La ligne de démarcation entre le secteur soviétique et les secteurs occidentaux de Berlin n'est pas une frontière d'État. Le gouvernement des États-Unis estime que les mesures prises par les autorités est-allemandes sont illégales. Il réaffirme qu'il n'accepte pas la prétention selon laquelle le secteur soviétique de Berlin constituerait une partie de la soi-disant "République Démocratique Allemande" et Berlin serait situé sur son territoire. Une telle prétention est en elle-même une violation de la parole solennellement donnée par l'U.R.S.S. dans l'accord sur les zones d'occupation en Allemagne et sur l'administration du Grand Berlin. En outre, le gouvernement des États-Unis ne peut admettre que les autorités est-allemandes s'arrogent le droit d'autoriser leurs forces armées à entrer dans le secteur soviétique de Berlin.

Comme l'ont admis elles-mêmes les autorités est-allemandes, les mesures qui viennent d'être prises sont motivées par le fait qu'un nombre toujours croissant d'habitants d'Allemagne de l'Est désirent quitter ce territoire. Les raisons de cet exode sont connues. Ce sont tout simplement les difficultés intérieures que connaît l'Allemagne de l'Est.

A en juger par les termes de la déclaration des Puissances du pacte de Varsovie, publiée le 13 août, les mesures en question sont censées avoir été recommandées par ces Puissances aux autorités est-allemandes. Le gouvernement des États-Unis note que les Puissances qui se sont associées à l'U.R.S.S. pour signer le pacte de Varsovie interviennent ainsi en un domaine dans lequel elles n'ont aucune compétence.

Il faut noter que cette déclaration stipule que les mesures prises par les autorités est-allemandes le sont "dans l'intérêt des peuples allemands eux-mêmes". Il est difficile de trouver aucun fondement à cette déclaration ou de comprendre pourquoi ce devrait être aux membres du pacte de Varsovie de décider ce que sont les intérêts du peuple allemand. Il est évident qu'aucun Allemand, et tout particulièrement ceux dont la liberté de mouvement est restreinte par la force, ne pense qu'il en est ainsi. Cela deviendrait parfaitement clair si tous les Allemands étaient autorisés à procéder à un libre choix et si le principe de l'autodétermination était également appliqué dans le secteur soviétique de Berlin et en Allemagne de l'Est.

Le gouvernement des États-Unis élève une protestation solennelle contre les mesures mentionnées ci-dessus dont il tient le gouvernement soviétique pour responsable. Le gouvernement des États-Unis espère que le gouvernement soviétique mettra fin à ces mesures illégales. Cette violation unilatérale du statut quadripartite de Berlin ne peut qu'accroître les tensions et les dangers existants.